

# Colloque

Avec le concours de l'Institut Français des Praticiens des Procédures Collectives, de l'AGS, de la Chambre des Notaires des Alpes-Maritimes.

Le CRAJEFE - CERDP organise

Le 22 mars 2012  
et  
le 23 mars 2012

Deux tables rondes et une journée nationale d'étude sur le thème :

## Mesures d'exécution et procédures collectives

### Amphi Bonnacarrère (fac de droit)

**Judi 22 mars 2012**

#### 14h00 : Table ronde n° 1 :

Présidée par **Pierre-Michel LE CORRE**  
Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

→ *Intervenants :*

L'arrêt des voies d'exécution et la discipline collective des créanciers  
- **David André DARMON**  
Doctorant du CERDP

La règle du paiement à l'échéance des créanciers postérieurs et l'exécution  
- **Diane BOUSTANI**  
Doctorante du CERDP

Dessaisissement et exécution  
- **Gilles BOUCHER**  
Doctorant du CERDP

**15h45 Débats**

**16h15 Pause**

#### 16h45 : Table ronde n° 2 :

Présidée par **Laetitia ANTONINI-COCHIN**  
Maître de Conférences HDR à l'Université de Nice-Sophia Antipolis,  
Directrice Adjointe du CERDP

→ *Intervenantes :*

Les sûretés permettant d'échapper à la règle de l'arrêt des voies d'exécutions  
- **Sarah FARHI**  
Doctorante du CERDP

L'action directe et les procédures collectives  
- **Caroline HUCK**  
Doctorante du CERDP

## Journée nationale (Parc Phœnix)

**Vendredi 23 mars 2012**

### MATINEE

*Sous la Présidence de la Chambre commerciale de la Cour de cassation*

8h30 Accueil des participants  
9h00 Allocutions d'ouverture :  
**Christian VALLAR**  
Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique  
**Yves STRICKLER**  
Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis,  
Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé  
**Hervé PAILLARD**  
Président de la Chambre des Notaires des Alpes-Maritimes

#### I - Des contours de la règle de l'arrêt des voies d'exécution

9h30 La procédure collective, une saisie collective ?  
**Marc SENECHAL**  
Mandataire Judiciaire, Docteur en Droit  
10h00 Débats  
10h15 Le périmètre de la règle de l'arrêt des voies d'exécution  
**Françoise PEROCHON**  
Professeur à l'Université de Montpellier  
10h45 Débats  
11h00 Pause-café  
11h15 Les créanciers postérieurs méritants et l'exécution  
**Marie-Hélène MONSERIE-BON**  
Professeur à l'Université de Toulouse  
11h45 Débats  
12h00 Les aspects processuels de la règle de l'arrêt des voies d'exécution  
**Pierre CAGNOLI**  
Maître de Conférences à l'Université de CAEN  
12h30 Débats  
12h45 Déjeuner - Buffet

### APRES-MIDI

*Sous la présidence de Marc SENECHAL, Président du Conseil National des AJ-MJ*

#### II - De quelques confrontations de la règle de l'arrêt des voies d'exécution

14h30 L'exécution et les régimes matrimoniaux  
**Laetitia ANTONINI-COCHIN**  
Maître de Conférences HDR à l'Université de Nice Sophia Antipolis  
Directrice Adjointe du CERDP  
15h00 Débats  
15h15 La saisie immobilière et les procédures collectives  
**Philippe HOONAKKER**  
Professeur à la Faculté de droit de Strasbourg  
15h45 Débats  
16h00 Pause-café  
16h15 L'exécution et le jeu des nullités de la période suspecte  
**Philippe ROUSSEL GALLE**  
Professeur à la faculté de droit du Havre  
16h45 Débats  
17h00 L'AGS face à l'exécution  
**Christine GAILHBAUD**  
Docteur qualifié CNU aux fonctions de maître de Conférences, membre du CERDP  
17h30 Débats  
17h45 Mesures conservatoires et garants du débiteur sous procédure collective  
**Pierre-Michel LE CORRE**  
Professeur à la faculté de droit de Nice Sophia Antipolis, membre du CERDP,  
Directeur du Master 2 Droit des difficultés d'entreprise  
18h15 Débats

Université de Nice-Sophia Antipolis

-----  
**Tables Rondes et Journée Nationale**  
**CRAJEFE - CERDP**

NICE, les 22 et 23 mars 2012

## INSCRIPTION AU COLLOQUE

**A RETOURNER AU PLUS TARD :**  
**Le 9 mars**

au Secrétariat du **CERDP**  
Faculté de Droit et Science Politique  
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 414  
06050 NICE Cedex 1  
Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67  
Site internet : <http://ww.unice.fr/CERDP/>

NOM : .....

PRENOM : .....

PROFESSION : .....

ADRESSE : .....

ORGANISME : .....

COURRIEL : .....

Inscription à la table ronde du 22 mars 2012 (**Gratuit**)

Inscription à la journée du 23 mars 2012  
→ frais d'inscription obligatoires de **150 €** Ces frais comprennent l'accueil des participants (petit déjeuner), 2 pauses cafés, déjeuner-buffet, la documentation et les actes du colloque.

→ Je règle la somme de 150 Euros par chèque bancaire OU postal ci-joint, **à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS**

Je souhaite une facture

Je souhaite une attestation de présence (formation continue)

Date :

Signature



Les 22 et 23 mars 2012

Date limite d'inscription : le 9 mars 2012

Conditions générales : Les annulations avec remboursement des sommes reçues ne seront plus acceptées après le 1 mars 2012

En cas d'impossibilité de dernière minute, veuillez prendre contact avec le Secrétariat du CERDP.

**A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :**

La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 85 (3°) du décret n° 91-1197 du 27 novembre 1991 modifié, organisant la profession d'avocat et de la décision du Conseil National des Barreaux à caractère normatif n° 2005-001 portant délibération sur les modalités d'application de la formation continue des avocats modifiée (version consolidée le 15 avril 2005).

→ Elle peut être validée pour 8 heures au titre de la formation continue.

Une attestation de présence est délivrée sur simple demande.

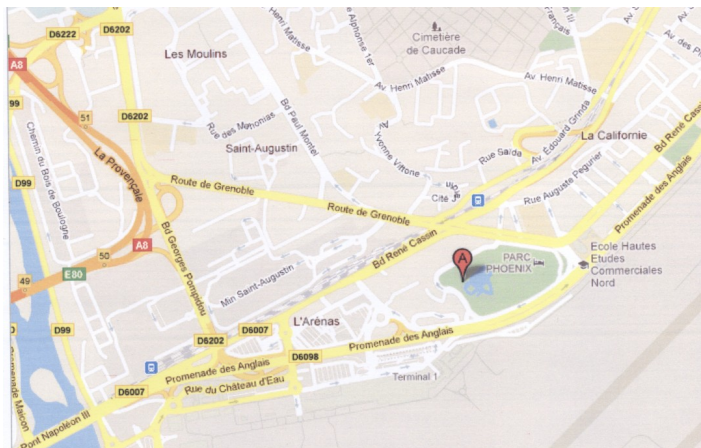
**Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au :**

Secrétariat du CERDP  
Faculté de Droit et Science Politique  
Avenue Doyen Louis TROTABAS  
06050 NICE Cedex 1

Téléphone : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67

Site internet : <http://www.unice.fr/CERDP/>

## Parc Phœnix



**Parc Phœnix**  
**405 Promenade des Anglais, 06200 Nice**  
**Tél : 04.92.29.77.00 Fax 04.92.29.77.01**

**Accès parking :**



CRAJEFE-CERDP

Tables Rondes 22 mars 2012  
Amphi Bonnacarrère (fac de droit)

Journée Nationale 23 mars 2012  
Parc Phœnix  
405 Promenade des Anglais, 06200 Nice

avec le soutien de :



## Mesures d'exécution et procédures collectives

Sous la Présidence de

La Chambre commerciale de la Cour de Cassation  
et  
du Conseil National des AJ-MJ

Direction Scientifique :

Pierre-Michel LE CORRE  
Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis.

**NICE**  
**Jeudi 22 mars 2012**  
**Vendredi 23 mars 2012**

